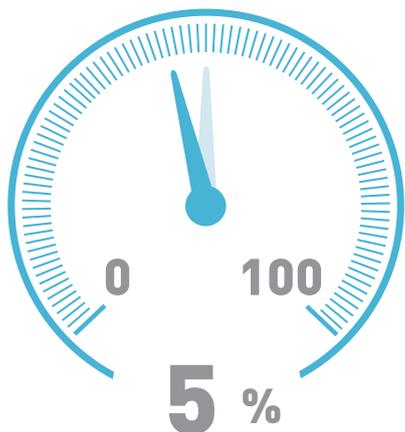


# Vitesse : Faits issus

## de la Région de la Méditerranée orientale



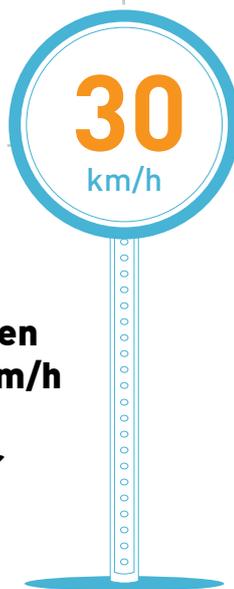
Une diminution de 5 % de la vitesse moyenne pourrait conduire à une réduction de

**30 %**

du nombre d'accidents mortels

Meilleures pratiques

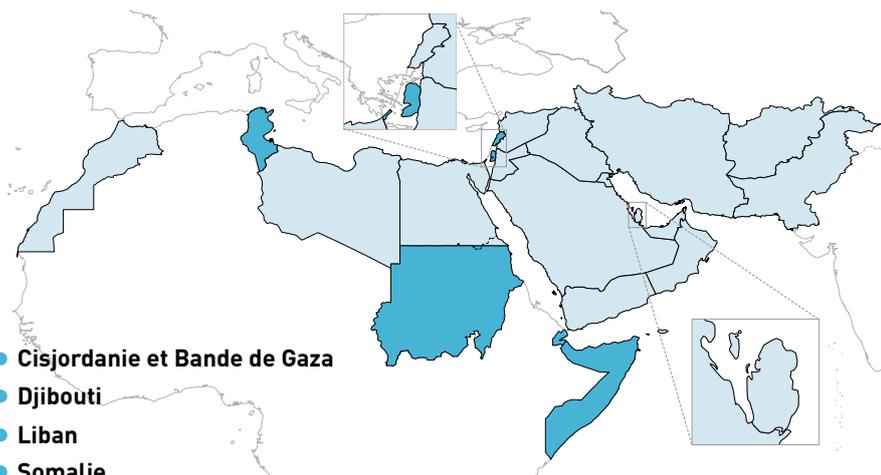
Lorsque la circulation automobile entre au contact des piétons et cyclistes, la limitation de vitesse devrait être fixée à moins de 30 km/h



**6**  
pays



ont mis en place une limitation de vitesse en zone urbaine de 50 km/h ou moins et donnent le pouvoir aux autorités locales d'abaisser cette limitation



- Cisjordanie et Bande de Gaza
- Djibouti
- Liban
- Somalie
- Soudan
- Tunisie

■ Pays ayant une limitation de vitesse en zone urbaine inférieure ou égale à 50 km/h au plan national qui peuvent modifier cette limitation au plan local

19 % des pays seulement estiment que leur application des lois relatives à la limitation de vitesse est bonne



Les pourcentages sont calculés sur la base des 21 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2015

